

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS								
Nombre de conseillers	Séance du 05 août 2022,								
<table border="1"> <tr> <td>En exercice</td> <td>Présents</td> <td>Votants</td> <td>Absents</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>1</td> </tr> </table>	En exercice	Présents	Votants	Absents	10	9	10	1	L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois d'août à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de M. André DAZY, Maire.
En exercice	Présents	Votants	Absents						
10	9	10	1						
Date de convocation : 26/07/2022 Date d'affichage délibération : 09/08/2022	Présents : Alexandra BERGER, Laurence BERGER, Yann BERGER, André DAZY, Carl GINET, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET, Charline RAGEAU, Romain VIGIER. Excusés ayant donné pouvoir : Pascal LIMARE ayant donné pouvoir à Romain VIGIER. Secrétaire de séance : Romain VIGIER.								
Délibération n° 2022 08 05 02 : décision modificative n°1									

Le budget réalisé en début d'année nécessite quelques ajustements notamment pour régulariser la subvention sortie scolaire votée lors du dernier conseil mais également pour ajuster les prévisions trop faibles en matière de personnel (légère augmentation du SMIC et prime de fin d'année 2021 versée sur 2022).


A noter également que les charges notées au 6480 ont augmenté suite à l'augmentation liée à l'assurance statutaire (assurance de la collectivité pour les arrêts des agents).

Enfin, Monsieur le Maire précise que ces ajustements ne seront pas suffisants si une prime de fin d'année était attribuée.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la proposition de décision modificative n°1 suivante :

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
FONCTIONNEMENT				
D 6411 : Personnel titulaire		3 090.00 €		
D 6480 : Autres charges de personnel		400.00 €		
TOTAL D 012 : Charges de personnel		3 490.00 €		
D 6574 : participation voyage sco		510.00 €		
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		510.00 €		
R 752 : Revenus des immeubles		4 000.00 €		
TOTAL R 75 : Autres produits gestion courante		4 000.00 €		
Total		4 000.00 €		4 000.00 €
Total Général		4 000.00 €		4 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette décision modificative n°1 sur le budget principal 2022.

Envoyé en préfecture le 09/08/2022	
Reçu en préfecture le 09/08/2022	
Affiché le 09/08/2022	
ID : 073-217302058-20220805-2022080502B-DE	

Vote : adopté à l'unanimité 10 voix pour.

Envoyé en préfecture le 09/08/2022
Reçu en préfecture le 09/08/2022
Affiché le 09/08/2022
ID : 073-217302058-20220805-2022080502B-DE



Le Maire,

André DAZY



Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.